Le recrutement commun : un succès

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **50 (2003)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-369661

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PHOTO: DDPS

Les conscrits à l'épreuve... sportive!

VISITE DU CONSEILLER FÉDÉRAL

Le recrutement commun: un succès

OFPP. Le nouveau système de recrutement commun de l'armée et de la protection civile fonctionne bien. C'est d'ailleurs ce qu'a pu constater le chef du DDPS Samuel Schmid lors d'un bref passage dans l'un des six centres de recrutement.

Début avril, le conseiller fédéral Samuel Schmid, accompagné de quelques membres de la presse, s'est renseigné à Sumiswald sur le déroulement du nouveau système de recrutement après trois mois d'exploitation. Il a ensuite visité le centre de recrutement qui accueille en ce moment 100 conscrits. Au même moment, le chef de l'Etat-major général Christophe Keckeis se rendait au centre de recrutement de Lausanne, où 90 conscrits passaient par le processus de recrutement.

Le divisionnaire Waldemar Eymann, sous-chef d'état-major du personnel de l'armée, à

Le conseiller fédéral Samuel Schmid en visite au centre de Sumiswald.

Sumiswald et le colonel EMG Philippe Rebord, chef du projet «Recrutement XXI», à Lausanne ont justifié la nouvelle conception du recrutement par le nombre élevé de défections enregistrées par le passé au début et pendant les écoles de recrues. Aussi l'objectif est-il de lutter contre ce constat en procédant à des examens psychologiques et médicaux approfondis pour évaluer l'endurance psychique et physique des conscrits. Cette nouvelle formule de recrutement permet par ailleurs d'évaluer leur aptitude à assumer une fonction de cadre.

La protection civile comme partenaire lors du recrutement

Armée et protection civile collaborent depuis peu de temps en matière de recrutement. La protection civile est représentée au centre par son propre responsable du recrutement. Les participants ont tous évoqué le caractère positif de cette collaboration (voir les brèves interviews).

Après trois mois, les responsables des nouveaux tests psychologiques tirent eux aussi un premier bilan globalement positif. D'une manière générale, il semble que les tests sont bien acceptés, même si les conscrits estiment que certains questionnaires sont trop longs et que la répétition de questions semblables est parfois gênante. Le professeur François Stoll et Patrik Boss, licencié ès lettres, de l'Université de Zurich ont expliqué qu'une version raccourcie des questionnaires était en cours de préparation et qu'elle serait utilisée à moyen terme.

Nouveautés dans le domaine médical

Les spécialistes responsables des examens médicaux ont constaté une nette amélioration de la sélection des conscrits. Les personnes inaptes sont recensées avant l'école de recrues et l'incorporation dans l'armée ou la protection civile tient davantage compte des aptitudes des conscrits.

Un premier bilan intermédiaire des nouveautés médicales introduites dans la procédure de recrutement pourra être dressé à partir de 2005. Pour avoir une appréciation fiable, il faudra toutefois attendre 2006. Selon les termes du médecin en chef de l'armée, le divisionnaire Gianpiero Lupi, à Lausanne et de Rudolf Schütz, médecin en chef du centre de recrutement de Sumiswald, ce n'est en effet qu'à ce moment-là que l'on disposera de suffisamment de données issues des écoles de recrues. □

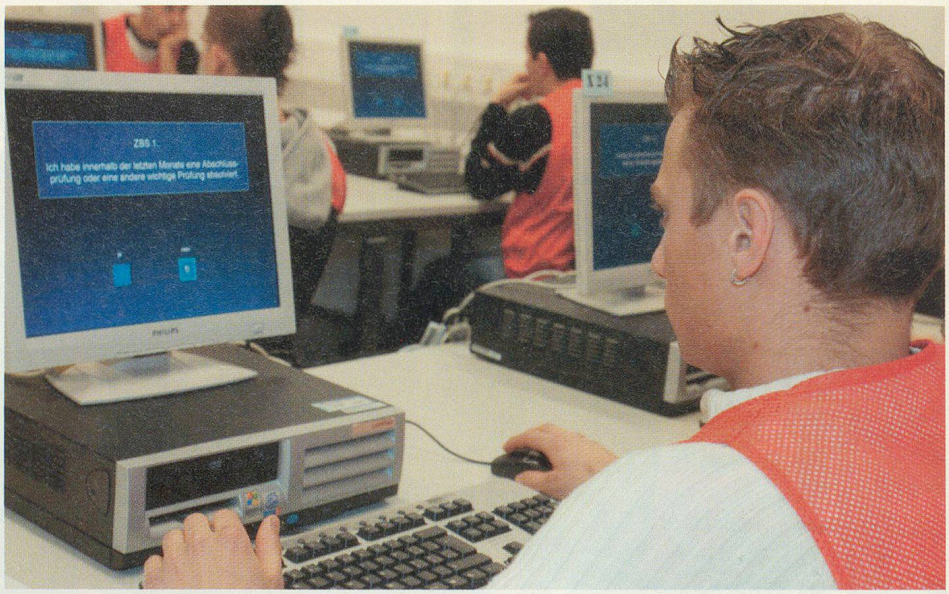

Les conscrits passent un examen psychologique...,

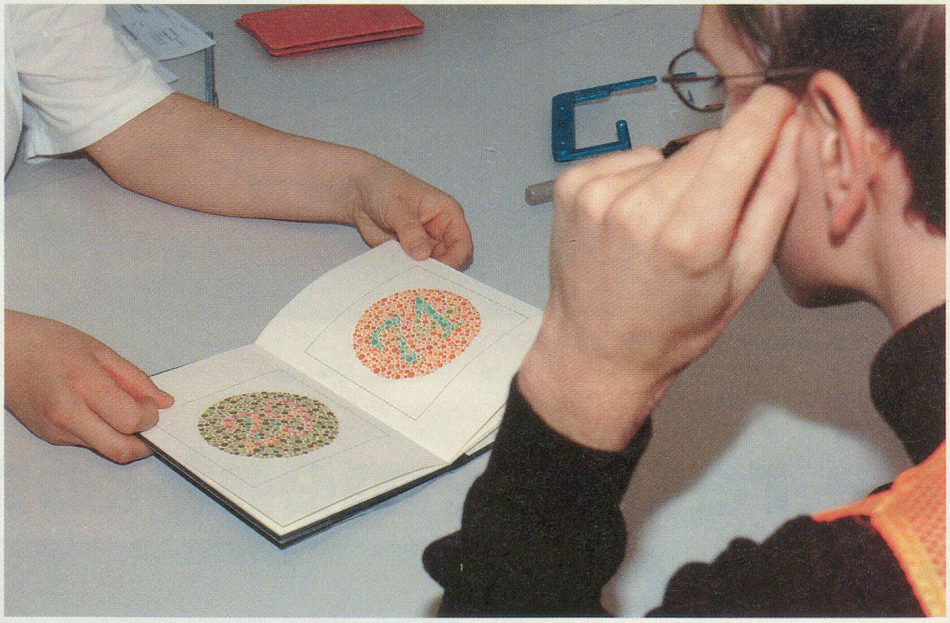

... font un test de la vue...

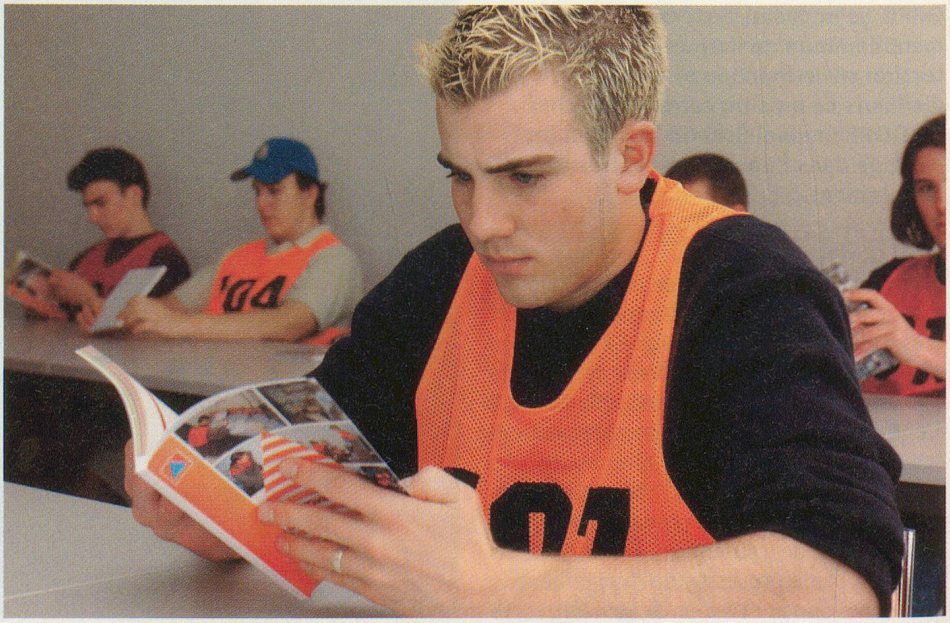

... et reçoivent des informations sur la PCi.

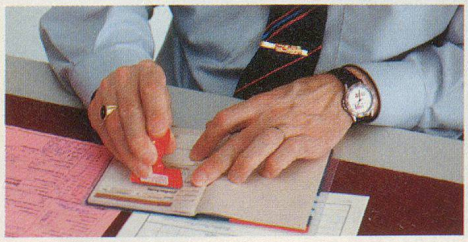

Attribution de la fonction.

PHOTOS: OFPP